

Présentation de l'étude préliminaire Concorde - Libellules

Compte-rendu de l'atelier 3 du 25 septembre 2018



Concorde - Libellules (périmètre)

- Av. Henri-Golay
- Rue Jean-Simonet
- Giratoire av. de la Concorde
- Entrée du quartier des Libellules

Sommaire

Déroulement de l'atelier	3
Rappels de l'étude et de la démarche	4
Présentation des résultats	6
Jean-Simonet	7
Henri-Golay Nord	8
Henri-Golay Sud	9
Concorde - Libellules	10
Quartier	11



Objectifs de l'atelier 3

Cette soirée a permis de **présenter aux habitants l'état d'avancement du projet et de mettre en débat** les premiers résultats de l'étude préliminaire effectuée par le bureau apaar.

Durant cette soirée, nous avons abordé les questions relatives à l'aménagement des espaces publics, la mobilité dans le futur quartier ou encore le besoin d'espaces de rencontre.

Ce compte-rendu de l'atelier3, réalisé par le Forum, sera utilisé dans le cadre de l'avant-projet qui se déroulera durant l'année 2019.

Organisateurs

- Jonathan Lupianez, Forum Démocratie participative
- Giovanna Ronconi, Département du territoire, État de Genève
- Igor Moro, Ville de Vernier
- Séraphine Hirtz, Nathalie Monge et Sarah Schweyer, architecte paysagiste du bureau apaar

Déroulement

Mot de bienvenue	5'
Rappel du contexte de l'étude (Giovanna Ronconi, Etat de GE) et de la démarche participative (Jonathan Lupianez, Forum)	10'
Présentation des résultats de l'étude (Sépharin Hirtz, Apaar).	
Réflexion par table sur les quatre secteurs	20'
Jean-Simonet	40'
Henri-Golay Nord	
Henri-Golay Sud	
Giratoire de l'av. de la Concorde - entrée des Libellules	
Échanges avec les organisateurs. Documents à disposition : projection à l'écran, plan de chaque secteur, résumé des enquêtes d'opinion réalisées par le Forum, dessins d'Albertine.	
Synthèse des réflexions	30'
Réalisée par les modérateurs Forum et restitution des questions des habitants. Réponses des élus et équipes techniques du projet dans un second temps. Igor Moro, a répondu sous l'aval d'Yvan Rochat, conseiller administratif de la Ville de Vernier.	
Perspectives puis verrée conviviale	

Qu'est-ce qu'une étude préliminaire ?

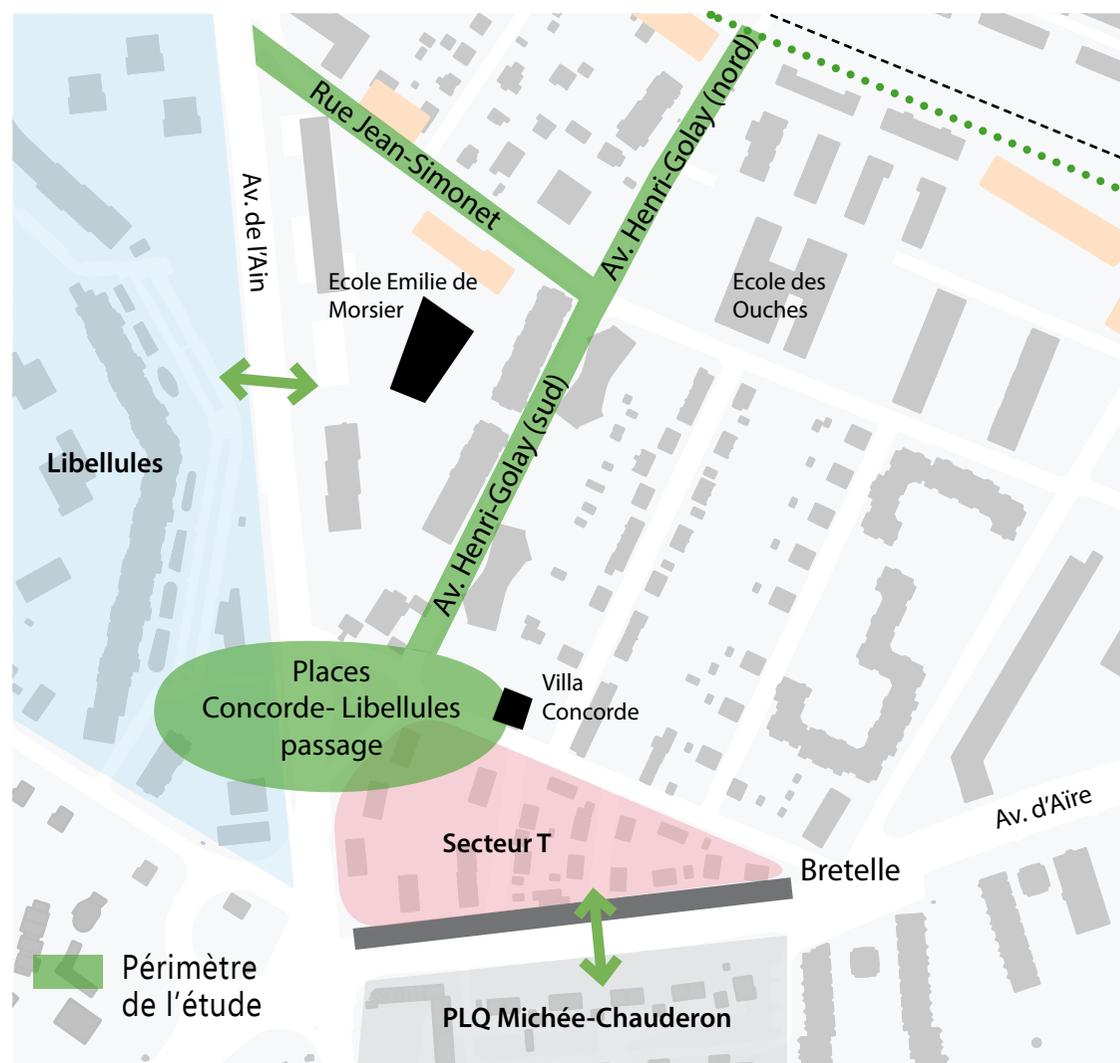
Elle permet de s'assurer de la faisabilité du projet avec l'objectif de renseigner sur l'état de l'existant. Sur cette base, le mandataire réalise un diagnostic du site. Puis, il esquisse les solutions d'implantation, les objectifs de l'opération et les besoins qu'elle doit satisfaire. Les propositions seront vérifiées et revues lors de l'avant-projet.

Rappel du contexte de l'étude (Giovanna Ronconi)

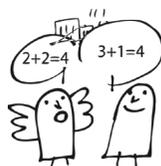
L'étude préliminaire pour le projet de requalification des voiries et des espaces publics liant les quartiers de la Concorde et des Libellules **vient concrétiser les principes A1 «Mettre en place un maillage paysager structurant» du PDQ Concorde**. En fermant partiellement l'avenue Henri-Golay et l'avenue de la Concorde, il s'agit de mettre à disposition un nouvel espace public majeur. Ce projet constitue par ailleurs une mesure du Projet d'agglomération 2 (N°30-20). En parallèle, ce projet d'aménagement est **lié à la création de la bretelle sur l'avenue d'Aire et au concours d'architecture du secteur T qui sera lancé courant 2019**. Il pourra être réalisé une fois que l'aménagement de la bretelle et du U-Turn sur l'avenue d'Aire sera finalisé.

Cet atelier est également l'occasion de présenter la nouvelle version de la charte des espaces publics et paysagers du secteur T qui a été actualisée. Pour rappel, cette charte permet d'établir un certain nombre des éléments qualitatifs qui seront par la suite inscrits dans les réflexions pour le concours de ce secteur.

Cette étude contient des prémisses de l'aménagement du périmètre, mais il n'est pas encore question de dispositions finales. **Le but de la séance de ce soir est donc de récolter les avis et remarques** des habitants afin d'inscrire ces éléments-clés pour alimenter la suite du projet.



La démarche participative (Jonathan Lupianez)



Atelier 1	10 mars 2018	Visite de terrain
Atelier 2	27 avril 2018	Scénarios mis en débat
Atelier 3	27 septembre 2018	Présentation des résultats

Mais aussi.... 2 enquêtes d'opinion

1. Mobilité école des Ouches-domicile Avril 2018

Elle a permis de tirer une image précise des déplacements des écoliers et des endroits considérés comme dangereux.

2. Passage sous-voie de l'av. de l'Ain Juin-juillet 2018

Les discussions menées avec les usagers (148) ont permis de déterminer les éléments essentiels à prendre en compte dans le projet (passage et places).



Synthèse des actions

Atelier 1 : dessins d'Albertine. [Cliquer ici !](#)

Atelier 2 : expo itinérante été 2018. [Cliquer ici!](#)

- Considérer les dysfonctionnements de la rue Camille Martin
- Concevoir des potagers pour les habitants en pleine terre
- Conserver les arbres repères si possible
- Prévoir des zones ombragées
- Installer des ralentisseurs sur les rues

L'enquête sur la mobilité écolière. [Cliquer ici !](#)

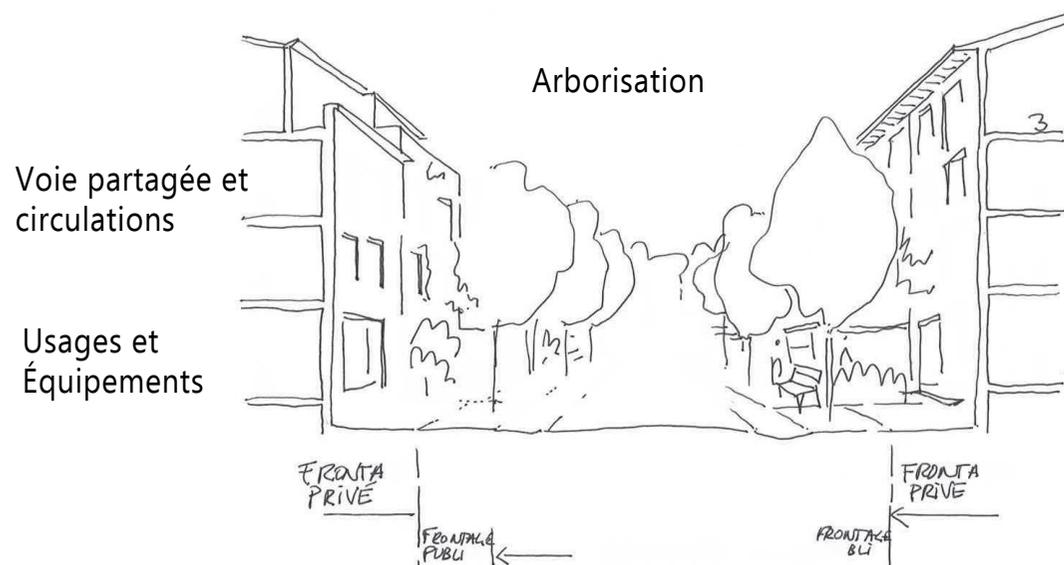
Bilan du passage. [Cliquer ici !](#)

- Créer un parc au lieu d'une place minérale à la Concorde
- Penser la place de la Concorde aussi pour des lieux de rassemblement et fêtes
- Volonté du naturel (végétation), pas que du minéral
- Aménager des espaces de jeux pour tout âge (enfants, ados...)
- Séparer les mobilités (vélo, piéton) dans le passage
- Aménager des espaces de rencontre, d'animation (mobiliers)
- Éviter les nuisances
- Proposer des stationnements vélos

Présentation des résultats (Séraphin Hirtz)



Le programme des aménagements n'est pas encore défini. Les résultats de l'étude actuelle proposent des étendues, des surfaces, de parc ou de jardin et des principes d'aménagements. **Consulter la présentation complète ici.**



Les riverains, contrairement au chemin des Ouches sont PARTAGÉS PAR DES HAIES.



Peut-être FAUDRAIT-IL ABASSER les haies et PROPOSER AUX RIVERAINS de DÉBORDER SUR L'ESPACE PUBLIC.

Synthèse des principes retenus

Les parcs

- Préserver et mettre en valeur le patrimoine arboré
- Créer un grand parc au niveau de la Villa de la Concorde de part et d'autre de l'avenue de l'Ain.

Créer des micros centralités : place et placette

- Proposer trois places identitaires dans le quartier (place Concorde, Henri-Golay/Sport et Libellules) et des placettes pour promouvoir la rencontre à l'intérieur du quartier pouvant avoir des usages divers.
- Créer des espaces de rencontre à l'intérieur du quartier.

Circulation

- Suppression du trafic de transit à l'intérieur du quartier
- Création d'une zone 30 sur la rue Jean-Simonet et l'avenue Henri-Golay Nord. L'avenue Henri-Golay Sud verra son statut se modifier en zone partagée (zone 20).
- Deux impasses sur l'avenue Henri-Golay et avenue Henri-Bordier. La liaison sud entre ces deux rues sera maintenue pour les ayants droit (voiries, pompier...).

Les rues

- Favoriser les échanges par une extension des jardins privés sur la rue et soigner le frontage.
- Voies partagées et circulation apaisée

Jean-Simonet



Synthèse des principes retenus

- La constitution de deux placettes pour activer la rue
- Le maintien des arbres existants
- La création de réducteurs de vitesse pour ralentir les voitures aux endroits des placettes.
- Le développement de cheminements transversaux pour alimenter le cœur du quartier.
- La planification de passages piétons pour sécuriser la traversée des enfants à la sortie de l'école.



Il n'a pas été possible de répondre à l'ensemble des questions posées à la fois oralement et par écrit par les participants. Outre les échanges en séance publique, restitués ci-après, les questions et les remarques recevront une réponse plus complète sur le site Internet et sur ce document qui sera mis à jour sur www.forum1203.ch

Questions / remarques des habitants

- Crainte que les places soient appropriées par les adolescents la nuit et des nuisances sonores occasionnées et peu appropriables le jour, car beaucoup de trafic est envisagé.
- Souhait d'avoir plutôt une végétalisation plutôt qu'un espace minéral.
- Besoin d'un espace de rencontre pour les personnes qui viennent à la crèche.
- Centre commercial - crèche : est-ce qu'on pourrait y faire une place plus importante étant donné que ce type d'activité génère un important flux de personnes ?
- *Pourquoi cette zone est définie en zone 30 et non pas en zone 20 ?*

Réponse d'Igor Moro (Ville de Vernier) : La vérité est que beaucoup de véhicules passeront, car c'est un des points d'entrée du quartier. La création de la zone 20 serait donc utopique et ce serait inutile de créer des faux espoirs. Par contre, le resserrement au début de la rue est prévu afin de forcer les voitures à ralentir. L'idée est de trouver un moyen pour dissuader le transit et calmer les voitures, car c'est un quartier habité.

Henri-Golay Nord



Synthèse des principes retenus

- La mise en valeur des arbres repères.
- La conception d'une place sur le perron de la salle polyvalente.
- L'installation des passages piétons pour assurer les continuités inter-quartiers.
- La création de réducteurs de vitesse pour ralentir les voitures au droit des placettes.
- La conception de trottoir plus ample et séparé par des bandes herbeuses qui s'inscrive dans la continuité des parcs adjacents.
- La planification d'un carrefour surélevé
- Réaménagement de la place devant la salle polyvalente de la Fondation HBM Émile Dupont

Questions / remarques des habitants

- Présence du parking : tant qu'il est là, il est très difficile de faire quelque chose de convivial
- Il y a un arbre : est-ce qu'on pourrait supprimer quelques places de parking pour pouvoir planter un arbre et mettre un banc pour commencer ?
Réponse de Giovanna Ronconi (Etat de Genève) : Là il y a eu une pergola – lors des mini chantiers en 2012 : cette tentative d'aménagement n'a pas été bien concluante.
- Actuellement le musée du skate est dans la petite villa que le PDQ a prévu de détruire. Est-ce qu'on pourrait penser à un aménagement provisoire à l'endroit de la villa ? Est-ce qu'il est possible de la maintenir, car elle apporte de la qualité au quartier ?
- Question arbre remarquable (voie chemin de fer) : lors de la balade, on nous avait dit qu'il allait être conservé et là il a été enlevé. Cela pose des questions.

Henri-Golay Sud



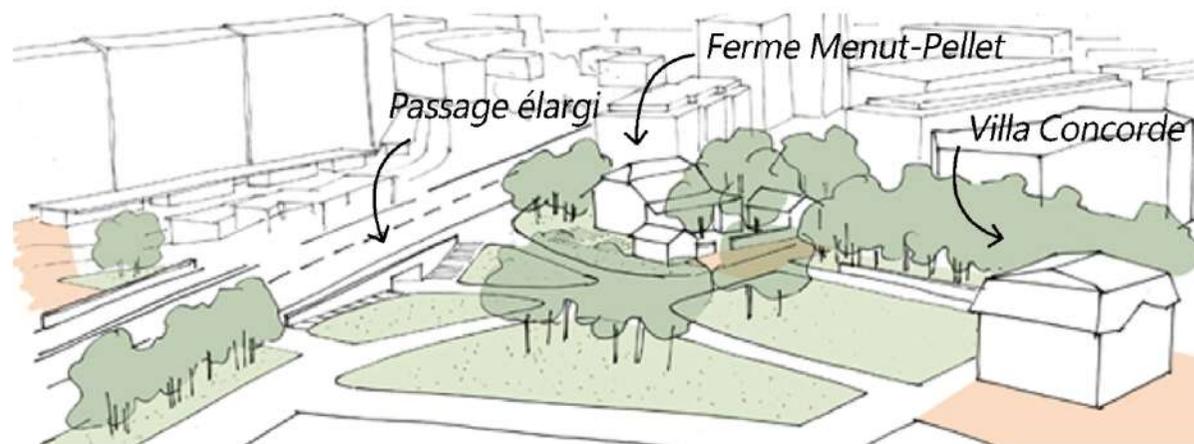
Synthèse des principes retenus

- La mise en valeur des arbres repères.
- La conception d'une place sur le perron de la salle polyvalente.
- La création de réducteurs de vitesse pour ralentir les voitures au droit des placettes.
- La conception de trottoir plus ample et séparé par des bandes herbeuses qui s'inscrive dans la continuité des parcs adjacents.
- La planification d'un carrefour surélevé et mettre en valeur le patrimoine arboré

Questions / remarques des habitants

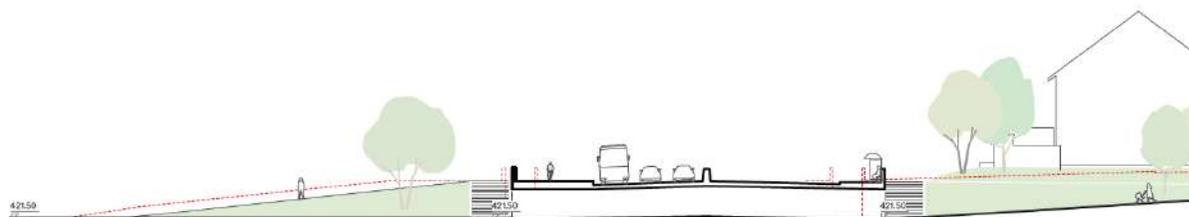
- Le parc à chien sera maintenu ou remplacé ?
- *Quel mode de gestion/gouvernance de ces espaces ouverts à l'usage des habitants ?*
Réponse de Jonathan Lupianez (Forum) : réponse à définir dans le groupe écoquartier de la Concorde. Ce groupe se réunit mensuellement et permet à tout habitant intéressé par les changements du quartier d'être associé à la constitution et au suivi des dossiers en cours. A mettre à l'ordre. Suggestion : une habitante demande d'inclure les élèves des écoles environnantes dans ces questionnements, car, ils vont utiliser ces places.
- *Où vont se garer les vélos ?* Réponse : sera défini dans la prochaine étape du projet.
- Besoin d'espace de rencontre, car aujourd'hui peu de convivialité et les gens se connaissent peu dans le quartier.
- Suggestions : Bancs, tables, espaces de rencontre, arbres fruitiers, accès libre d'eau, fontaines

Place Concorde - Libellules



Synthèse des principes retenus

- Une pente douce régulière 6%
- Un parc planté et animé
- Deux places à échelle humaine
- Un parvis pour la Maison de quartier et une ouverture du jardin avec des potagers.



Questions / remarques des habitants

- Est-ce que des mesures de protection contre le bruit sont prévues (murs antibruit ou des buttes surélevées) ?
- Créer des passages vers le Rhône, les jardins du Rhône.
- Immeubles secteur T : Est-ce que les espaces publics seront définis en lien avec le bâti (cohérence d'ensemble) ?
- Jeunes : quel espace public, activité, peut-on leur proposer ?
- Qu'est-il prévu pour la biodiversité (chauve-souris) ?
- Quels revêtements entre les espaces verts ?
- Quelle gestion des différences de niveaux ?
- *Qu'est-ce qu'on fait avec un terrain en pente, par exemple à la future place de la Concorde ?*

Réponse Séraphin Hirtz (apaar) : Il va y avoir aussi des surfaces plates. La question reste de savoir si on fait un espace ouvert ou si on y affecte une fonction. La question du bruit est intéressante, on a prévu de laisser des surfaces pour peut-être traiter cette question du bruit. L'important à ce stade est que l'on est réservé un espace pour un parc.

Réponse Giovanna Ronconi (Canton) : Dans les prochaines étapes- on va continuer avec les démarches participatives. On est assez ouvert sur comment vous voulez participer. On reste ouvert à vos idées et à vos propositions.

Suggestions : Densifier végétation cotée Ain, proposer un éclairage pas trop fort, un terrain sport (basket, foot...), un marché (référence du marché des grottes), garder une zone de fête (revêtement actuel pas : gravier trop gros), amener de l'eau (place des jeux pour les enfants : jeux d'eau)

Le quartier dans sa globalité



Questions des habitants

- *Comment s'assurer que les propriétaires privés vont aménager leur espace ouvert ?*

Réponse de Séraphin Hirtz (apaar) : Pour ce qui est des projets sur les terrains privés, on a consulté la FED par exemple.

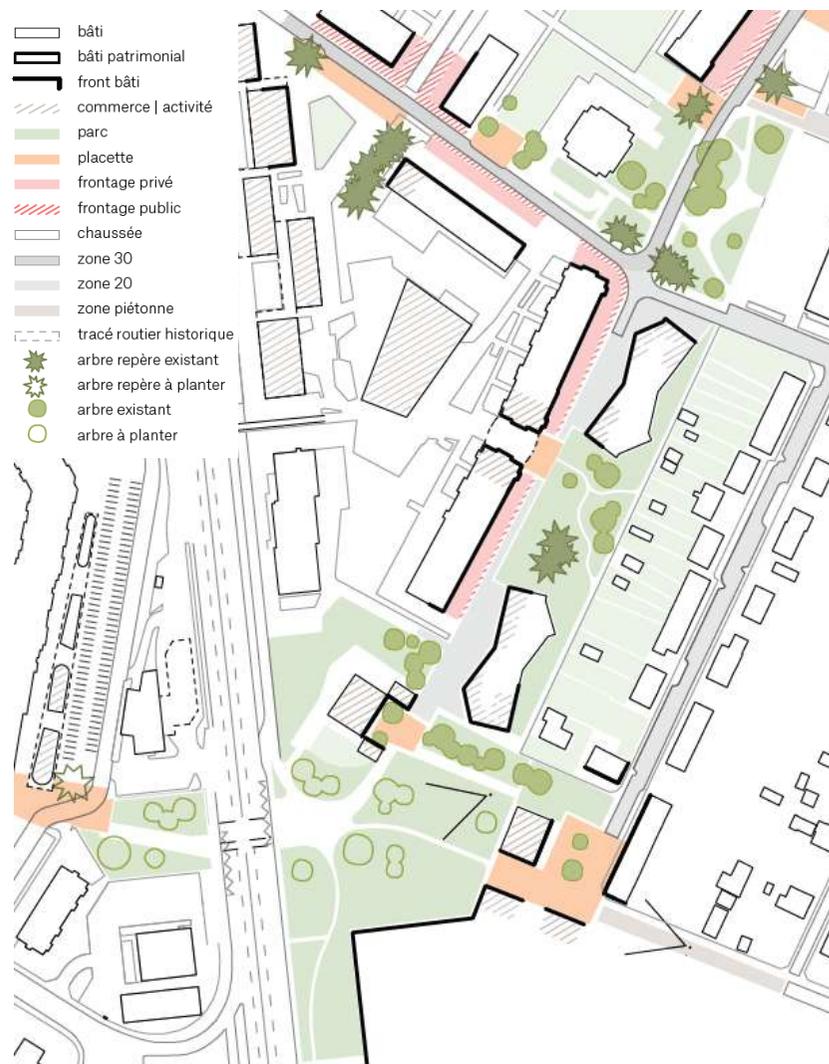
- *Comment les visiteurs vont pouvoir se garer vu que les places de parking sont vouées à disparaître ? Louer une place en sous-sol à 250.- est important pour les personnes à revenu bas.*

Réponse Igor Moro (Vernier) : Une idée à explorer serait de résilier les places de parkings occupés par des personnes qui n'habitent pas ici à la faveur des habitants du quartier. Ce serait moins cher, car les places dans les parkings existants sont entre 120-150.-. Les prix du marché des nouvelles places devraient être entre 150-200.-fr. Je ne dis pas que cette réponse générale est heureuse, mais à partir du moment où quelqu'un achète une voiture, il doit être prêt à prendre en charge le coût réel d'une voiture, qui comprends aussi le prix du stationnement (qui j'en conviens est chère). Pourquoi ? Car il y a une anomalie : on croit que l'espace public est là pour accueillir les voitures, mais l'espace public a une valeur et il peut être affecté à d'autres usages que la voiture. Le parti pris du PDQ est de le rendre à d'autres usages. Ce serait dommage de ne pas avoir le courage de le faire, sous prétexte que pour certains le coût est important. Avec les parkings centralisés on cherche une solution pour permettre de trouver à tous une place et peut-être à certains de se poser la question est-ce que j'ai vraiment besoin de cette voiture, est-ce qu'un système de voiture partagée pourrait être une solution? C'est aussi à travers ces transitions que les habitants se posent des questions concernant leur mobilité.

- *Il manque pas mal d'éléments pour imaginer le futur quartier en termes de circulation, il est difficile d'avoir une vue globale.*

Réponse de Giovanna Ronconi (État de Genève): il est important de prendre du temps pour parler de la mobilité à travers une séance uniquement consacrée sur cette thématique. Ce pourra avoir lieu l'année prochaine. Le Forum pourrait récolter les interrogations et doléances de la part des habitants afin de préparer au mieux cette séance.

Le quartier dans sa globalité



Questions des habitants

- *Pourrait-on faire des aménagements transitoires pour que les lieux émergent aujourd'hui?*

Réponse Igor Moro (Vernier) : Il est difficile d'imaginer des aménagements provisoires, car il y a encore beaucoup de véhicules sur l'espace public (4800 véhicules aujourd'hui) et les aménagements projetés aujourd'hui sont pensés pour un espace où il ne restera que 600 voitures. Le transitoire : c'est aussi compliqué, car on doit respecter les normes de sécurité et on ne peut pas faire un aménagement pour lequel on n'aurait pas d'autorisation. Au final le provisoire je ne sais pas s'il serait spectaculaire en terme de résultat. Il ne faut pas oublier qu'un aménagement provisoire coûte aussi et qu'il faut le mettre en balance avec tout l'investissement pour les futurs espaces publics. Comment s'assurer que les propriétaires privés vont aménager leur espace ouvert ?

Questions en suspens

- *Centre commercial / crèche : est-ce qu'on pourrait y faire une place plus importante étant donné que ce type d'activité génère des flux de personnes importants ?*
- *Comment aménager les zones de rencontres afin de sécuriser les piétons ?*
- *Comment faire pour que tout ça tienne ensemble ? Est-ce que les espaces publics seront définis aussi en lien avec le bâti afin de ne pas perdre une cohérence d'ensemble ?*
- *Jeunes : quel espace public on peut leur proposer ? Avec quelles activités ?*
- *Actuellement le musée du skate est dans la petite villa que le PDQ a prévu de détruire. Est-ce qu'on pourrait penser à un aménagement provisoire à l'endroit de la villa ? Est-ce qu'il est possible de la maintenir, car elle apporte de la qualité au quartier ?*
- *Question du frontage : espace pour les habitants que ce soit des jardins ou autre, comment il est traité à l'échelle du quartier ? Mutualisé ? Privatisé ? Quel mode de gestion/gouvernance de ces espaces publics/jardins mutualisés aux habitants ?*